

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2010

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mercredi le quinzième jour du mois de décembre en l'an deux mille dix, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 21 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Gratien Tardif
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Il est constaté que les avis aux fins de la présente assemblée ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil, dans la manière et dans le délai prévus par la loi.

Directeur général et secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence d'aucun citoyen.

ORDRE DU JOUR

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal – Séance ordinaire du 07 décembre 2010
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Règlement n° 452-2010 aux fins de modifier l'article 3 du règlement n° 399-2007 (délégation de pouvoir)
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
- 5) Voirie
 - Développement résidentiel de la rue Tardif (phases 1 et 2)
 - Demande de report de la prise de possession pour le lot 4 702 091
 - Réfection de voirie à la rue Biron
 - Honoraires professionnels n° 6 (SNC-Lavalin inc.)
 - Directives de changement n°s 1, 2, 4, 5, 6, 7 (Les Excavations Ste-Croix inc.)
 - Décompte progressif n° 4 et réception définitive des travaux
 - Réfection de voirie à la rue Legendre
 - Honoraires professionnels n° 5 (SNC-Lavalin inc.)
 - Directives de changement n°s 7, 8 (Les Excavations Ste-Croix inc.)
 - Décompte progressif n° 4 et réception définitive des travaux
 - Circulation et signalisation
 - Adoption du règlement n° 453-2010
- 6) Hygiène du milieu
 - Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard
 - Conduite d'aménée et mise aux normes des puits P1 & P2
 - État du coût net des travaux et financement
 - Construction d'un 3^e puits et d'infrastructures à Saint-Édouard
 - État du coût net des travaux et financement
- 7) Santé et bien-être
 - Office municipal d'habitation de Sainte-Croix
 - Prévisions budgétaires 2011

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2010

8) Varia

Organisme de bassins versants de la zone du Chêne – OBV du Chêne
- Appui au projet collectif de gestion intégrée de l'eau du bassin versant de la rivière Bois-Clair

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal (art. 357, 358 L.E.R.M.)

Levée de l'assemblée

352-2010

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est demandé par Jean-Pierre Ducruc d'ajouter dans le varia au point n° 8 le sujet suivant : Organisme de bassins versants de la zone du Chêne – OBV du Chêne. Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et tenant compte de l'ajout demandé.

353-2010

PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2010

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 07 décembre 2010 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

354-2010

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

COMPTES PAYÉS JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2010- RATIFICATION

CAISSE POPULAIRE DE STE-CROIX		12 684.13	¶(2)	
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 667.44		REMISES NOVEMBRE 2010
5513850000	R.R.Q. A PAYER	1 935.68		REMISES NOVEMBRE 2010
5513825000	RQAP A PAYER	467.03		REMISES NOVEMBRE 2010
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	4 203.36		REMISES NOVEMBRE 2010
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	713.16		REMISES NOVEMBRE 2010
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	3 697.46		REMISES NOVEMBRE 2010
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		263.09	¶(1)	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	263.09		REMISES NOVEMBRE 2010
CONSTRUCTION C.J. PICARD INC.		-200.00	¶(2)	
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	-300.00		ANNULATION REMB.DÉPÔT GARANTIE
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	100.00		REMB. DÉPÔT GARANTIE
ECO VERDURE		8 657.51	¶(1)	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	8 657.51		TERRASSEMENT AMÉNAGEMENT PARC J-GUY FOURNIER HON.PROF. #1
LES ENTRETIENS LOTBIVERT ENR..		4 063.50	¶(1)	
2304020721	RÉFECTION RUE LEGENDRE	2 709.00		REMP LACER 4 ÉRABLES (GÉRARD ALLARD)
2304022721	RÉFECTION RUE BIRON	1 354.50		REMP LACER 1PIN (ÉGIDE ROY)
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		177 037.84	¶(1)	
2304022721	RÉFECTION VOIRIE RUE BIRON	75 980.54		DÉC. PROGRESSIF # 3
2308050722	CENTRE DES LOISIRS & SERVICES	6 880.08		TRAVAUX CHEMIN DE L'AQUEDUC
2304007721	PROL. LECLERC & CH. AQUEDUC	27 807.41		TRAVAUX CHEMIN DE L'AQUEDUC
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	2 945.24		TRAVAUX CHEMIN DE L'AQUEDUC
2304020721	RÉFECTION RUE LEGENDRE	63 424.57		DÉC. PROGRESSIF # 3
PARENT NICOLAS		200.00	¶(1)	
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	200.00		REMB. DÉPÔT GARANTIE
SNC-LAVALIN INC.		44 823.86	¶(1)	
2304020721	RÉFECTION RUE LEGENDRE	16 834.70		HON. PROF. # 3
2304022721	RÉFECTION VOIRIE RUE BIRON	19 922.51		HON. PROF. # 5
2304022721	RÉFECTION VOIRIE RUE BIRON	1 657.89		HON. PROF. # 4
2304020721	RÉFECTION RUE LEGENDRE	6 408.76		HON. PROF. # 4

Total : 247 529,93

COMPTES À PAYER JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2010

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2010

AREO-FEU LTEE		733.69 (1)	
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	33.86	FRAIS TRANSPORT
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	699.83	CHAPEAUX, ÉCUSSENS, BOTTES & ACC.
BUROPLUS ST-EX		74.48 (1)	
232000670	PAPETERIE- FOUR., IMP - LIVRES	74.48	CARTOUCHES D'ENCRE VOIRIE
DESROCHES PRODUITS PETROLIERS		671.93 (1)	
241200631	ESSENCE & DIESEL - USINE D'EAU	282.68	DIESEL
241300631	ESS.& DIESEL-ST/POMP.STE-CROIX	389.25	DIESEL
ENTREPRISES S. MATHIEU INC		778.83 (1)	
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	778.83	CHANGER RESSORT PORTE & MANETTES CHARGEUR
FEDERATION QUEBECOISE DES		35.02 (1)	
232000322	FRET ET MESSAGERIE - VOIRIE	9.60	FRAIS DE TRANSPORT
241200322	FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	15.83	FRAIS DE TRANSPORT
241500322	FRET, MESSAGERIE - RESEAU DIST	9.59	FRAIS DE TRANSPORT
FRECHETTE BERTRAND		32.02 (1)	
213000310	DEPLACEMENT & REPRE. ADM. H-V	20.73	FRAIS DÉPLACEMENT
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	11.29	FRAIS TELUS
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		10 229.36 (1)	
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	595.20	SERVICES NOVEMBRE 2010
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	5 042.40	SERVICES NOVEMBRE 2010
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	66.90	SERVICES NOVEMBRE 2010
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	-117.48	CRÉDIT REDEVANCE ENFOUISSEMENT
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	4 642.34	SERVICES NOVEMBRE 2010
GROUPE CASTONGUAY INC.		705.74 (1)	
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	617.83	SERVICES NOVEMBRE 2010
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	87.91	SERVICES NOVEMBRE 2010
GROUPE PMT ASSURANCES INC.		1 272.00 (1)	
5829102000	ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE	1 272.00	REN. ASS. BRIS DES MACHINES
HYDRO-QUEBEC		5 068.89 (1)	
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 056.50	SERVICES NOVEMBRE 2010
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	2 080.01	SERVICES NOVEMBRE 2010
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894	127.56	SERVICES NOVEMBRE 2010
232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	264.79	SERVICES NOVEMBRE 2010
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 540.03	SERVICES NOVEMBRE 2010
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.		790.13 (1)	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	191.89	FEUILLES DE RÉOLUTION
213000349	BULLETIN D'INFORMATION	598.24	BULLETIN NO. 128
KARINE BARIL		55.80 (1)	
261000310	FRAIS DEPLACEMENT - URBANISME	55.80	FRAIS DÉPLACEMENT
LAURENT ET MATHIEU BEAURIVAGE		282.19 (1)	
2304020721	RÉFECTION RUE LEGENDRE	282.19	REPLACER BORNES
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		1 314.54 (1)	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	458.78	PIERRE CONCA SSÉE CH.CHOUAYEN
233002443	EPANDAGE - ABRASIFS S/URBAIN	213.05	ABRASIF TROTTOIRS & ÉPANDAGE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	405.67	LOCATION CAMION (ASPHALTE)
245301521	ENT. & REP. - DEPOT MUNICIPAL	237.04	LOCATION CAMION (CONTENEUR VIDANGE)
LES HARMONIQUES DE STE-CROIX		500.00 (1)	
219000970	DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	500.00	APPUI FINANCIER 2011 (SPECTACLE ANNUEL)
LES PTITS MOTEURS ENR.		606.09 (1)	
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	553.08	LOCATION MINI EXCAVATRICE & ACC.
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	27.07	CHAÎNE & LIME (SCIE MÉCANIQUE)
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	25.94	MIROIR GAUCHE V.T.T.
MARYLÈNE DEMERS		801.38 (1)	
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	801.38	HON. PROF. CESSION PARCELLES 1 & 2 3 856 147-PTIE RUE TARDIF
MINISTERE DES RESSOURCES NATURELLES		30.00 (1)	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	30.00	AVIS MUTATION
MINISTRE DES FINANCES		62.00 (1)	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	62.00	IMMATRICULATION
MUNICIPALITE ST-EDOUARD		738.00 (1)	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	644.00	ENTRAIDE INCENDIE
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	94.08	ÉCLAIRAGE PUBLIC DÉC. 2009 À NOV. 2010
PETITE CAISSE SENTIER PEDESTRE,SKI		220.52 (1)	
270190631	ESSENCE & HUILE- ENT. SKI FOND	195.68	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	24.84	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
POSTES CANADA		274.36 (1)	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	274.36	AVIS NO. 125 & 127
PROTECTION INCENDIE PC		761.66 (1)	
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	80.44	AIR PACK & ACC.
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	547.45	INSPECTION VISUELLE & AIR PACK
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	133.77	INSPECTION VISUELLE & AIR PACK

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2010

QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		420.91	(1)
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	3.36	MANCHON INT. DRAIN
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	9.20	MANCHON EXT. DRAIN
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	56.52	PIÈCES & ACC.
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	20.50	PIÈCES & ACC.
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	191.46	CHAUSSONS INC.
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	10.12	LAVE-VITRE
270120526	ENTR.MACH. OUTILL, EQUIP.C/COMM	1.39	GOUJON BOIS
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	77.57	LAVE-VITRE & HUILE
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	50.79	SAPIN NOEL
SERVICE D'INCENDIE EN COMMUN		715.62	(1)
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	715.62	ASSISTANCE FEU (19 PETIT-VILLAGE)
SERVICES INFORMATIQUES DM		225.75	(1)
2308000726	AMEUBL. EQUIP. BUREAU C/COMM	225.75	PORTABLE TOSHIBA BUREAU
SIGNALISATION LEVIS INC.		340.77	(1)
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	360.24	PANNEAUX SIGNALISATION (13)
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	-19.47	CRÉDIT PANNEAUX SIGNALISATION
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		307.27	(1)
222000310	DEPLACEMENT & REPRE.- INCENDIE	94.21	BREUVAGES & SOUS-MARINS
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	191.02	BUFFET (RÉUNION DES MAIRES)
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	22.04	BUFFET (RÉUNION DES MAIRES)
TEST TECH INC.		897.37	(1)
222001521	ENTR.& REP. - BORNE FONTAINE	897.37	RESTAURATION BORNES-FONTAINES (13)
		Total : 28 946,40	

355-2010

RÈGLEMENT N^O 452-2010 AUX FINS DE MODIFIER L'ARTICLE 3 DU RÈGLEMENT N^O 399-2007 (DÉLÉGATION DE POUVOIR)

ATTENDU la nouvelle politique de gestion contractuelle adoptée lors de la séance ordinaire du conseil municipal le 07 décembre 2010;

ATTENDU l'article « 3 » du règlement numéro 399-2007 à l'effet de déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge nécessaire de modifier le montant de dépenses autorisé lors de travaux de réparation ou d'entretien au directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que d'ajouter la délégation de pouvoirs aux directeur général et secrétaire-trésorier et directeur des travaux publics concernant les travaux de construction ou d'amélioration au sens de la Loi sur les travaux municipaux (L.R.Q., c.T-14);

ATTENDU QU'il devient nécessaire d'effectuer la mise à jour de notre règlement numéro 399-2007;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le septième jour de décembre 2010;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Gratien Tardif

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 452-2010 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 452-2010 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 452-2010 entrera en vigueur conformément à la loi.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

356-2010

COMPTES À PAYER

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2010

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

COMPTES PAYÉS JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2010- RATIFICATION

CAISSE POPULAIRE DE STE-CROIX	6 121.34
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	1 791.65 REMISES NOVEMBRE 2010
5513850000 R.R.Q. A PAYER	1 606.04 REMISES NOVEMBRE 2010
5513820000 RQAP A PAYER	230.33 REMISES NOVEMBRE 2010
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	520.00 REMISES NOVEMBRE 2010
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 354.09 REMISES NOVEMBRE 2010
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	619.23 REMISES NOVEMBRE 2010
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	285.21
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	285.21 REMISES NOVEMBRE 2010
FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	480.00
5513881000 FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	480.00 REMISES NOVEMBRE 2010
SNC LAVALIN	6 738.64
2308200721 IMM.- RECUPER. & REFRIGERATION	6 738.64 ÉTUDE AVANT-PROJET SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DÉC. # 2
Total : 13 625,19	

COMPTES À PAYER JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2010

BUROPLUS ST-EX	138.85
270130527 ACH./ENT. AMEUB. ÉQUIP.BUREAU	112.86 DÉCHIQUETEUSE
270148670 PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	25.99 FOURNITURES DE BUREAU
CHOQUETTE CKS	334.87
270165526 ENTR.&REP.-EQUIPEMENT (RESTAU)	334.87 ÉLÉMENT RÉCHAUD
D. BERTRAND ET FILS INC.	791.02
270180610 ACHATS - RESTAURANT	814.36 ACHATS
270180610 ACHATS - RESTAURANT	-23.34 CRÉDIT ACHATS RESTAURANT
GROUPE CASTONGUAY INC.	606.86
270165526 ENTR.&REP.-EQUIPEMENT (RESTAU)	74.50 VÉRIFICATION RÉCHAUD
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	532.36 VÉRIFICATION DU CONDENSATEUR (COMPRESSEUR)
HYDRO-QUEBEC	8 596.38
270181681 ELECTRICITE - GLACE 846563	5 218.19 SERVICES NOVEMBRE 2010
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	3 378.19 SERVICES NOVEMBRE 2010
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.	292.06
270175443 ENLÈVEMENT NEIGE EXTÉRIEURE	292.06 SEL & ÉPANDAGE
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX	168.22
270175446 ENLEVEMENT DES ORDURES	168.22 ORDURES DÉCEMBRE 2010
PHARMACIE STE-CROIX INC.	66.84
270180610 ACHATS - RESTAURANT	14.75 ACHATS
270181660 PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	52.09 ESSUIE-TOUT & LIQUIDE À
ROBERT BOILEAU INC.	1 370.31
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	772.07 LOGO TEXTILE RÉUTILISABLE (BBBY STE-CROIX)
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	598.24 LOGO TEXTILE RÉUTILISABLE (CP DE PONTE-PLATON)
SUPERMARCHE STE-CROIX INC.	20.27
270180610 ACHATS - RESTAURANT	20.27 ACHATS
Total : 12 385,68	

VOIRIE

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DE LA RUE TARDIF (PHASES 1 ET 2)

357-2010

DEMANDE DE REPORT DE LA PRISE DE POSSESSION POUR LE LOT 4 702 091

ATTENDU la résolution numéro 236-2010;

ATTENDU la demande de madame Brigitte Lecours et monsieur Pascal Tremblay datée du 07 décembre 2010 concernant une demande de report pour la prise de possession du lot n° 4 702 091 pour la fin d'avril 2011;

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2010

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter ladite demande pour le lot n° 4 702 091 et de reporter la prise de possession au 30 avril 2011.

RÉFECTION DE VOIRIE À LA RUE BIRON

358-2010

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 6 (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU la résolution numéro 176-2010;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 1 135,19 \$ relativement aux honoraires pour la surveillance des travaux et bureau pour la réfection de voirie à la rue Biron, telle que plus amplement détaillée à la facture datée du 08 décembre 2010.

359-2010

DIRECTIVES DE CHANGEMENT N^{OS} 1, 2, 4, 5, 6, 7 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)

ATTENDU les directives de changement n^{OS} 1, 2, 4, 5, 6 et 7 préparées par SNC-Lavalin inc., et datées du 18 octobre 2010 pour le prix de 3 420,06 \$, taxes incluses;

ATTENDU QUE la directive de changement n° 1 concerne la fermeture de l'aqueduc 100 existant sur le terrain de la Fonderie Bibby Ste-Croix inc. au lieu de la raccorder au réseau. Cet avis remplace les travaux prévus aux articles A-16 et A-17 du bordereau;

ATTENDU QUE la directive de changement n° 2 concerne l'enlèvement et le remplacement d'une conduite pluviale 600 mm au coin des rues Biron et des Peupliers ainsi que l'ajout de membrane TEX-O-FLEX sur deux regards existants;

ATTENDU QUE la directive de changement n° 4 concerne l'enlèvement et le remplacement de la tête du regard pluvial 1 500 mm au coin des rues Biron et des Peupliers car il est impossible de mettre une tête préfabriquée;

ATTENDU QUE la directive de changement n° 5 concerne le percement de deux regards pour le raccordement éventuel de drains de voirie côté ouest de la rue Biron;

ATTENDU QUE la directive de changement n° 6 concerne l'ajout de membrane TEX-O-FLEX sur les regards existants et l'isolation de l'aqueduc à l'extrémité de la rue Legendre;

ATTENDU QUE la directive de changement n° 7 concerne l'ajustement du prix du bitume dans l'enrobé bitumineux PG-58-34 (le prix de base au devis, 825 \$/t.m. et le prix du marché en novembre 2010, 590 \$/t.m.);

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter les présentes directives de changement telles que présentées.

360-2010

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 4 ET RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à « Les Excavations Ste-Croix inc. » la somme de 46 880,27 \$ relativement aux travaux pour la réfection de voirie à la rue Biron, telle que plus amplement détaillée au bordereau de quantité daté du 1^{er} décembre 2010 et selon la recommandation de SNC-Lavalin inc..

RÉFECTION DE VOIRIE À LA RUE LEGENDRE

361-2010

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 5 (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU la résolution numéro 178-2010;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à « SNC-Lavalin inc. » la somme de 1 135,19 \$ relativement aux honoraires pour la surveillance des travaux et bureau pour la réfection de voirie à la rue Legendre, telle que plus amplement détaillée à la facture datée du 08 décembre 2010.

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2010

362-2010

DIRECTIVES DE CHANGEMENT N^{OS} 7, 8 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)

ATTENDU les directives de changement n^{os} 7 et 8 préparées par SNC-Lavalin inc., et datées du 18 octobre 2010 pour le crédit de 3 029,05 \$, taxes incluses;

ATTENDU QUE la directive de changement n^o 7 concerne le percement de quatre puisards pour le raccordement éventuel de drains de voirie côté ouest de la rue Legendre;

ATTENDU QUE la directive de changement n^o 8 concerne l'ajustement du prix du bitume dans l'enrobé bitumineux PG-58-34 (le prix de base au devis, 825 \$/t.m., le prix du marché en octobre 2010, 630 \$/t.m. et le prix du marché en novembre 2010, 590 \$/t.m.);

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter les présentes directives de changement telles que présentées.

363-2010

DÉCOMPTE PROGRESSIF N^o 4 ET RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à « Les Excavations Ste-Croix inc. » la somme de 25 774,21 \$ relativement aux travaux pour la réfection de voirie à la rue Legendre, telle que plus amplement détaillée au bordereau de quantité daté du 1^{er} décembre 2010 et selon la recommandation de SNC-Lavalin inc..

La retenue spéciale de 14 289,99 \$, taxes incluses, pourra être libérée lorsque les déficiences seront corrigées à notre satisfaction en 2011, selon la recommandation de SNC-Lavalin inc..

CIRCULATION ET SIGNALISATION

364-2010

ADOPTION DU RÈGLEMENT N^o 453-2010

ATTENDU le prolongement du chemin de l'Aqueduc jusqu'à l'intersection de la rue Leclerc;

ATTENDU QUE ces voies sont maintenant ouvertes à la circulation routière;

ATTENDU QUE des panneaux d'arrêt sont installés aux intersections de la rue Leclerc et du chemin de l'Aqueduc et qu'il est requis d'amender l'annexe « A » du règlement numéro 333-2004;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le septième jour du mois de décembre 2010;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier

APPUYÉ PAR : Michel Cameron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 453-2010 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 453-2010 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 453-2010 entrera en vigueur conformément à la loi.

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2010

HYGIÈNE DU MILIEU

USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

CONDUITE D'AMENÉE ET MISE AUX NORMES DES PUIITS P1 & P2

365-2010

ÉTAT DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

ATTENDU la résolution numéro 218-2009;

Dépenses :

- Publication appel d'offres (Transcontinental)	528,85 \$
- Impression de cartes (MRC de Lotbinière)	12,00 \$
- Contrat (Les Excavations H. St-Pierre inc.)	741 211,54 \$
- Vérification de lots (Laurent Beurivage, arpenteur)	169,31 \$
- Analyse des boues (Biolab)	361,21 \$
- Vider les bassins (Enviroflex)	2 669,49 \$
- Fondation et poteau acier (Centre de signalisation)	479,72 \$
- Entretien du piézomètre (Soudure Ste-Croix)	325,53 \$
- Plans, devis, surveillance et relevés (SNC-Lavalin inc.)	99 667,45 \$
- Surveillance (SNC-Lavalin inc.)	1 819,38 \$
- Surveillance supplémentaire (SNC-Lavalin inc.)	23 130,62 \$
- Étude alimentation en eau potable (Inspec-Sol inc.)	6 580,61 \$
- Contrôle qualitatif des matériaux (Inspec-Sol inc.)	1 760,85 \$
- Intérêts emprunt temporaire	21 303,07 \$
Sous-total :	900 019,63 \$
(-) Retour de taxes (TPS)	-38 983,23 \$
(-) Participation Saint-Édouard	-675,55 \$
Coût net du projet :	<u>860 360,85 \$</u>

Financement :

(-) Fonds activités financières 2007	6 735,11 \$
(-) Fonds activités financières 2008	6 685,51 \$
(-) Fonds activités financières 2009 (inclus paiement capital de 26 200 \$)	40 817 ,56 \$
(-) Crédit sur directive de changement n° 5	(4 976,49) \$
(-) Programme Taxe sur l'essence et contribution du Québec	257 615,86 \$

Financement permanent requis :

543 530,32 \$

Financement permanent réel :

595 900,00 \$

Surplus au règlement d'emprunt :

52 369,68 \$

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement requis de 595 900,00 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 396-2007. Que le surplus accumulé de 52 369,68 \$ soit appliqué en réduction de l'emprunt ultérieurement. Qu'une écriture de régularisation au montant de 35 690,05 \$ soit comptabilisée au poste du surplus au règlement d'emprunt numéro 396-2007 en provenance du surplus accumulé aqueduc et égout 59-11001-000.

CONSTRUCTION D'UN 3^E PUIITS ET D'INFRASTRUCTURES À SAINT-ÉDOUARD

366-2010

ÉTAT DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

ATTENDU la résolution numéro 217-2009;

Dépenses :

- Contrat/Municipalité de St-Édouard	772 024,66 \$
- Municipalité St-Édouard (hon. prof. laboratoire)	11 036,87 \$
- Recherche en eau (Laforest Nova Aqua)	90 997,13 \$
- Recherche en eau (Arrakis)	41 695,86 \$

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2010

- Recherche en eau (SNC-Lavalin inc.)	12 534,50 \$
- Puitsier/Forage (Samson & Frères)	33 083,84 \$
- Puitsier/Forage (Puits du Québec, J.M.Masse & Fils)	51 402,22 \$
- Laboratoire (Bodycote, Matériaux Québec, Inspec-Sol, Biolab, Techniques de l'eau, Filtrum, Cie Wilfrid Allen)	31 853,55 \$
- Autres (Simon Lemay, Lemay Croteau, MRC, Excavation Réjean Lemay, Daniel Tardif, Excavation Ghislain Castonguay, mun. St-Édouard, Groupe Castonguay)	2 942,66 \$
- Intérêts emprunt temporaire	35 334,43 \$
Sous-total :	1 082 905,72 \$
(-) Retour de taxes (TPS)	15 078,57 \$
Coût net du projet :	<u>1 067 827,15 \$</u>

Financement :

(-) Surplus affecté aqueduc et égout 2003	4 025,12 \$
(-) Fonds activités financières 2003	7 499,34 \$
(-) Fonds activités financières 2004	27 439,59 \$
(-) Fonds activités financières 2005	52 908,74 \$
(-) Fonds activités financières 2006	11 874,50 \$
(-) Fonds activités financières 2007	1 036,84 \$
(-) Fonds activités financières 2008	21 143,69 \$
(-) Fonds activités financières 2009 (inclus paiement capital de 24 900 \$)	38 053,90 \$
(-) Programme Taxe sur l'essence et contribution du Québec 2006	90 657,25 \$
(-) Programme Taxe sur l'essence et contribution du Québec 2007	51 254,10 \$
(-) Programme Taxe sur l'essence et contribution du Québec 2008	1 424,63 \$

Financement permanent requis : **760 509,45 \$**

Financement permanent réel : **713 000,00 \$**

Déficit au règlement d'emprunt : **47 509,45 \$**

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement requis de 713 000,00 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 385-2007. Que le déficit au montant de 47 509,45 \$ au règlement d'emprunt a déjà été compensé à même la ventilation des surplus de l'aqueduc et de l'égout 59-11001-000.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-CROIX

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

367-2010

ATTENDU le dépôt des prévisions budgétaires pour l'année 2011;

Revenus : 245 418 \$

Dépenses :

- Administration	55 475 \$
- Conciergerie – Entretien	86 428 \$
- Énergie – Taxes – Assurances et sinistres	144 975 \$
- Remplacement – Amélioration et modernisation	60 000 \$
- Financement/Contrepartie immobilière SHQ	106 261 \$
- Service à la clientèle	<u>35 413 \$</u>
Total des dépenses	488 552 \$

Déficit : 243 134 \$

=====

Partage déficit

- SHQ	218 821 \$
- Municipalité de Sainte-Croix	24 313 \$

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2010

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de Sainte-Croix demande à la municipalité et à la Société d'habitation du Québec d'approuver ledit budget pour l'année 2011;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'adopter le budget pour l'année 2011 tel que présenté.

VARIA

ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DE LA ZONE DU CHÊNE – OBV DU CHÊNE

368-2010

APPUI AU PROJET COLLECTIF DE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE BOIS-CLAIR

ATTENDU QUE l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne) dépose le *Projet collectif de gestion intégrée de l'eau du bassin versant de la rivière Bois-Clair* dans le cadre de l'appel de propositions 2010-2011 au volet 10.3 du programme Prime-Vert géré par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec;

ATTENDU QUE le bassin versant de la rivière Bois-Clair se situe en partie sur le territoire de la municipalité de Sainte-Croix;

ATTENDU QUE ce projet permettra l'embauche d'un coordonnateur sur une période minimale de 3 ans dont le mandat sera de mobiliser les agriculteurs regroupés à l'échelle du bassin versant de la Bois-Clair dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau par la mise en place de mesures agroenvironnementales visant la réduction de la pollution diffuse;

ATTENDU QU'en 2009, la qualité de l'eau de la rivière Bois-Clair est considérée très mauvaise selon l'indice des diatomées de l'Est du Canada;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix puise son eau potable dans les aquifères du bassin versant de la Bois-Clair;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la municipalité de Sainte-Croix que la qualité de l'eau de la rivière Bois-Clair s'améliore;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'appuyer le *Projet collectif de gestion intégrée de l'eau du bassin versant de la rivière Bois-Clair* de l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne et de collaborer avec le coordonnateur du projet lorsque celui-ci sera en poste.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL (ART. 357, 358 L.E.R.M.)

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de M. Jacques Gauthier par le directeur général et secrétaire-trésorier.

369-2010

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de lever la présente séance à 21 : 40 heures.

Jacques Gauthier
Maire

Bertrand Fréchette
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.